

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°9/2021 du 01/03/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas en hausse pour la 2^{ème} semaine consécutive.** Pour la 2^{ème} semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires augmente en AEOI (+ 12 000 contre + 11 721) alors que le rythme mondial s'accélère après 5 semaines de ralentissement (+8 %). En Ethiopie, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires dépasse les 6 000 pour la 2^{ème} semaine consécutive (+ 6 192 et + 6 153), rythme qui n'avait plus été atteint depuis octobre 2020. Au Kenya, le nombre de nouveaux cas augmente et atteint 1655 contre 1201 la semaine dernière. En Somalie, la situation se détériore pour la 6^{ème} semaine consécutive avec 1 092 nouveaux cas (contre 70 au 07/02).

Points notables d'actualité générale

- **Afrique de l'Est – Plus de 32 millions de personnes en insécurité alimentaire.** Dans son dernier bilan, le FSNWG (East and Central Africa Food Security And Nutrition Working Group) estime que 32,3 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire (phase 3+) et avaient besoin d'une aide d'urgence en janvier 2021, une estimation en légère hausse. Un soutien immédiat est nécessaire au Soudan du Sud où plus de 100 000 personnes sont en situation catastrophique (phase 5) et où 1,4 millions d'enfants de moins de 5 ans devraient être confrontés à la malnutrition aiguë en 2021. La situation humanitaire dans la région du Tigré en Éthiopie resterait préoccupante : plus de 600 000 personnes nécessitaient déjà d'une aide alimentaire avant le conflit ; le conflit au Tigré aurait entraîné un déplacement interne de population d'environ 2,2 millions de personnes.
- **CAE – Réunion virtuelle du 21^{ème} Sommet des chefs d'Etat de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).** L'ensemble des chefs d'Etats de la Communauté d'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Sud-Soudan) se sont réunis le 27 février 2020 pour 21^{ème} Sommet de la CAE. A l'occasion du Sommet, il a été reconnu que tous les Etats partenaires n'étaient pas en mesure de signer, ratifier et mettre en œuvre l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'UE. Néanmoins, le Sommet a conclu que les Etats partenaires, qui le souhaitaient, pouvaient entamer des discussions avec l'UE pour voir comment mettre en œuvre cet accord selon des géométries variables. Le Sommet a également été l'occasion de nommer, pour 5 ans, le Kenyan Dr Peter Mathuki, comme nouveau secrétaire général de la CAE à compter du 25 avril 2021. La demande de la République Démocratique du Congo (RDC) à rejoindre la CAE a été prise en considération et s'ajoute à la demande de la Somalie en cours d'instruction. Enfin, le Sommet a été l'occasion de retenir le français comme la 3^{ème} langue officielle, après l'anglais et le kiswahili.

- **Kenya – L'Agence Spatiale Kenyane lancera plusieurs nano-satellites depuis son centre spatial en août 2021.** A l'occasion d'un séminaire sur la politique spatiale kényane organisé les 24 et 25 février dernier à Nairobi, l'Agence Spatiale Kenyane a annoncé le lancement de plusieurs nano-satellites à l'aide de ballons de haute altitude. Plusieurs universités kényanes sont associées au projet et à la conception des satellites. Dans la continuité de ces échanges, le Kenya accueillera du 20 au 26 mars la 1^{ère} Africa Space Week et réunira à Nairobi les principaux acteurs du spatial en Afrique et dans le Monde.
- **Kenya – Entrée au capital d'EDF dans deux sociétés kényanes spécialisées dans l'énergie solaire hors réseau.** Le groupe français EDF a annoncé deux prises de participation dans des entreprises actives dans le domaine du solaire au Kenya : *Econet Energy Kenya*, entreprise spécialisée dans le solaire réparti à destination des entreprises et *Bboxx Kenya*, entreprise spécialisée dans l'installation de kits solaires autonomes. EDF confirme ainsi l'accélération de son développement en Afrique et notamment au Kenya. Le groupe EDF était notamment déjà présent sur le marché kényan des pompes d'irrigation solaires pour les petits exploitants agricoles, via son partenaire *Sunculture*.
- **Ouganda – Fusion de plus de 100 agences gouvernementales.** En 2018, l'Organisation de la sécurité intérieure (ISO) a mis en place un plan de réformes visant la suppression et la fusion des agences, commissions, autorités et entités gouvernementales dont les rôles se chevauchent. La réduction des effectifs devrait entraîner une réduction des dépenses publiques de 988 Mds UGX (soit 230 M€). Ce projet de fusion/retour des agences gouvernementales aux ministères de tutelle avait été mis en attente en 2019 en vue de la réalisation d'études d'impact plus fournies, compte tenu du poids de ses agences (37% de la masse salariale du gouvernement) et du nombre de personnes concernées par la réforme (plus de 10 000). Le plan de réforme est désormais validé et sera mis en œuvre prochainement. Les principales structures que le gouvernement a décidé de conserver sont notamment l'Autorité de la capitale Kampala, le Bureau des statistiques d'Ouganda (UBOS), et le Bureau national des normes d'Ouganda (UNBS).
- **Ouganda, Tanzanie – La construction de l'oléoduc (EACOP) entre l'Ouganda et la Tanzanie devrait commencer en mars.** Le Ministre tanzanien des affaires étrangères a pu s'entretenir récemment avec le directeur de la division Afrique de TOTAL qui lui a confirmé le démarrage de la construction de l'oléoduc à compter de la mi-mars. En septembre 2020, le président Y. Museveni et le président J. Magufuli avaient convenu d'accélérer la mise en œuvre du projet d'oléoduc, d'une longueur de 1447 km pour un coût de 3,5 Mds USD. Le projet d'oléoduc Est-africain (EACOP), convenu en mars 2016 par les deux pays bénéficiaires, sera destiné au transport du pétrole brut du bassin du lac Albert (Hoima, Ouganda) au port de Tanga (Tanzanie) pour l'exportation vers l'étranger. Il devrait transporter l'équivalent de 216 000 barils de brut par jour. Le projet devrait générer au moins 4700 emplois directs et 27 000 emplois indirects.
- **Soudan – Lancement officiel du programme d'appui aux familles défavorisées.** Le 24 février, soit trois jours après l'unification des taux de change, le premier Ministre, accompagné des ministres des finances, du développement social et de l'économie numérique, a officiellement lancé le « Family Support Programme » (FSP), visant à accorder une aide équivalente à 5 USD par personne et par mois durant 12 mois aux foyers les plus pauvres. Mis en place par les autorités soudanaises avec l'appui de la Banque Mondiale (BM), il concerne 80 % de la population, soit environ 30 millions de personnes. L'unification des taux de change était la condition principale qui devait être levée pour lancer ce programme d'un coût total estimé à 1,8 Mds USD et financé essentiellement au travers d'un fonds fiduciaire géré par la BM et alimenté principalement par l'UE et certains de ses Etats membres, dont la France, la Grande Bretagne et les Etats-Unis. Après un projet pilote mis en œuvre par le PAM, la première phase de déploiement concerne, 80.000 familles réparties sur les Etats de de Khartoum, de la Mer Rouge, de Kassala et du Sud Darfour. La phase suivante vise, à la fin mars, un déploiement sur 1 million de foyers.
- **Maurice – La JICA finance la relance post-Covid 19 de l'économie mauricienne pour 234 M€.** L'Agence de coopération internationale japonaise (JICA) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont signé le 24 février un accord de prêt de 30 Mds de yens (234 M€) en faveur de Maurice afin de soutenir sa réponse à la pandémie de COVID-19, de garantir les conditions de vie de la population mauricienne et de renforcer la résilience de son économie. Ce projet entre dans le cadre de l'Initiative commune de renforcement de l'assistance au secteur privé en Afrique (EPSA), qui consiste en une ligne de crédit fournie par la JICA à la BAD destinée à financer et superviser des projets développés par le secteur privé en Afrique.

Actualités agricoles

- **Kenya – Extension du programme d'assurance agricole à 4 nouveaux comtés.** Dans le cadre du programme Kenya Climate Smart Agriculture Project (KCSAP), le gouvernement souhaite étendre son programme d'assurance agricole à 4 nouveaux Comtés, passant ainsi de 33 à 37. L'exécutif vient ainsi de lancer un appel d'offres, courant jusqu'à mi-mars, à destination des entreprises, afin de développer des produits d'assurance récolte qui seront distribués à un prix subventionné auprès des producteurs des 4 nouveaux comtés. A l'image de nombreux pays africains, l'agriculture kenyane est confrontée aux aléas climatiques et aux effets du changement climatique. Le secteur de l'élevage est l'un des plus exposés dans la mesure où 60 % du cheptel se trouverait en zones arides et semi-arides.
- **Kenya – Expérimentation à grande échelle pour lutter biologiquement contre la chenille légionnaire d'automne.** L'ICIPE (Centre international de physiologie et d'écologie des insectes), dont le siège est basé à Nairobi, conduit, avec l'appui de partenaires kenyans, une importante campagne de libération d'insectes (*Telenomus remus*, *Trichogramma chilonis*, *Cotesia icipe*) pour parasiter les œufs ou les premiers stades larvaires de la chenille légionnaire d'automne (Fall Armyworm). Les résultats sont très encourageants avec des taux de parasitisme augmentés de 38 à 55%, mais nécessitent la limitation des usages de pesticides à large spectre à proximité des aires de libération. Chaque année, les pertes de production de maïs liées à la chenille légionnaire d'automne sont estimées entre 8 à 20 millions de tonnes sur le continent africain. Selon une enquête réalisée au Kenya et en Ethiopie, 50% des producteurs de maïs indiqueraient que les produits phytosanitaires chimiques classiquement utilisés pour lutter contre cette chenille seraient peu ou pas efficaces. Le développement de solutions de bio-contrôle représente ainsi des perspectives intéressantes.
- **Ethiopie – Feu vert pour la création de la première banque agricole.** Le Premier Ministre, Abiy Ahmed, vient d'approuver la création de la première banque agricole en Ethiopie. La proposition, initialement formulée par l'Agricultural Transformation Agency (ATA), est aujourd'hui déclinée par le Ministère en charge de l'agriculture. Plus de 3000 agriculteurs et acteurs de la chaîne de valeur agricole devraient en être actionnaires. L'accès aux financements, mais également aux devises étrangères, est clé pour le secteur agricole, notamment pour l'achat d'intrants. Cette première banque, spécialisée dans le secteur agricole, vise à lever ces freins.
- **Ethiopie – Le pays cherche à utiliser l'iode pour transformer les nuages en pluie à des fins agricoles.** Pour stimuler les précipitations et sa production agricole, l'Ethiopie va expérimenter au cours des prochains mois les technologies mises au point aux Emirats Arabes Unis (EAU). L'Ethiopie est bien souvent considérée comme le château d'Afrique de l'Est, ne recevant aucune eau au-delà de ses frontières, mais alimentant les fleuves et rivières des pays voisins. Néanmoins, la saisonnalité des pluies et les importantes périodes de sécheresse constituent un frein important au développement agricole de certaines régions.
- **Madagascar – L'administration fiscale soutient la formalisation de 2 400 planteurs de vanille.** La direction générale des impôts (DGI) et l'entreprise sociale Sahanala ont signé le 24 février 2021 une convention visant le soutien et la formalisation de 2 400 planteurs de vanille affiliés à Sahanala dans les régions de Sava, Sofia et Analanjirifo. Le projet permettra de sensibiliser et de communiquer les obligations fiscales, ainsi que de fournir les cartes fiscales aux paysans concernés. Cette initiative fait suite à une première collaboration portant sur la formalisation de 1 500 planteurs de la région Sava en 2018. Cette formalisation devrait permettre une hausse des recettes fiscales de l'Etat à travers l'impôt synthétique, et le développement des collectivités concernées.
- **Madagascar – Lancement d'une campagne de reboisement de mangroves.** Dans le cadre du projet SWIOFish2, la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture a lancé une campagne de reboisement de mangroves à Kimony Morondava, dans la région de Menabe. La restauration et la conservation des écosystèmes côtiers et marins dégradés est une des priorités du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEED) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Les deux ministères se seraient ainsi engagés à replanter chaque année 5 000 ha de mangroves et à restaurer 10 000 ha d'écosystèmes marins d'ici 2023.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya, UK – Réduction des droits de douanes sur les produits en provenance du Royaume-Uni.** Kenya commencera à réduire progressivement les droits de douane sur les marchandises en provenance du Royaume-Uni sept ans après l'entrée en vigueur de l'accord commercial post-Brexit. L'accord commercial, qui attend l'approbation des législateurs des deux pays, devrait voir, après 25 ans, la suppression des droits de douane sur 82,6 % des produits originaires du Royaume-Uni. Pour une partie des produits intermédiaires, les droits commenceront à diminuer sept ans après la ratification de l'accord, pour être totalement supprimés en 8 ans. En revanche, le Kenya ne commencera à réduire ses droits de douane sur les produits finis que dans 12 ans pour les annuler 13 ans plus tard.
- **Kenya – Le groupe InVivo acquiert la société de biocontrôle Dudutech.** L'Union de coopératives françaises InVivo, via sa filiale Bioline AgroSciences, a annoncé le 23 février l'acquisition de la société de biocontrôle kenyane Dudutech, l'un des principaux producteurs de produits de bio-contrôle en Afrique. Via ce rachat auprès du britannique Flamingo, l'un des leaders mondiaux de production et de vente de fleurs, l'entreprise française poursuit sa stratégie d'internationalisation et renforce sa position mondiale dans le domaine de la production et de la distribution de solutions de biocontrôle. Avec cette acquisition, Bioline Agrosciences dispose désormais de 8 sites de production de produits de biocontrôle dans le monde et d'une implantation dans plus de 35 pays. Bioline Agrosciences devient ainsi la 2^{ème} entreprise française de biocontrôle à disposer d'un site de production au Kenya, après le groupe Eléphant Vert et sa filiale Kenyabiologics.
- **Ethiopie – Une baisse de 43% des ventes de l'ETBC à relier aux difficultés d'approvisionnement en blé.** L'Ethiopian Trading Businesses Corporation (ETBC) a fait part d'une baisse de 43% de ses ventes pour la 2^{ème} année consécutive. Cette baisse s'expliquerait en grande partie par la diminution importante des quantités de blé distribuées pour réguler les prix du marché. Bien que la Société ait prévu de distribuer plus de 3,3 millions de quintaux de blé l'année dernière, elle n'aurait réussi à présenter que 0,3 millions de quintaux, en raison de l'échec des achats d'importation de blé à grande échelle. Dans le but de stabiliser le marché, elle aurait fourni, au-delà du blé, un total de 2,1 millions de quintaux de café, de céréales, de fruits et légumes, ainsi que différentes matières premières pour l'industrie.
- **Ethiopie – Nestlé déploie sa gamme d'aliments pour bébés.** Le groupe Nestlé a introduit, sur le marché éthiopien, sa gamme d'aliments pour bébés Cerelac qui seront commercialisés auprès des grossistes, supermarchés, pharmacies et hôpitaux. Cerelac est destiné aux nourrissons de plus de 6 mois et contient des nutriments comme les vitamines A, B, C, Fer, Iode, et oméga-3 acides gras. Implantée depuis 2006 en Ethiopie, Nestlé Ethiopia est le siège de Nestlé Horn of Africa Cluster. En décembre 2020, le groupe a lancé son programme de lutte contre la pollution plastique en Éthiopie, Ce programme vise à collecter et traiter une quantité de plastique équivalente à celle contenue dans ses produits vendus dans le pays.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*